

2023-2986
2024-12-20

GROUPE 1 2 HERBICIDE

CAZADO^{MC}

DISPERSION D'HUILE

HERBICIDE

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

Pour la suppression et répression en postlevée des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé de printemps, le blé dur et le blé d'hiver.

VENTE AUTORISÉE POUR L'UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

MATIÈRE ACTIVE :

Pinoxadène.....100 g/L
Thiencarbazone-méthyle.....8,3 g/L

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION : 35344 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L – 1050 L

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3B 0X1
1-855-264-6262

Pour obtenir de l'aide médicale d'urgence et pour des questions sur la santé ou la sécurité, appeler ProPharma Group au 1 877-250-9291 (24 heures sur 24)
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Sensibilisant potentiel de la peau. Éviter tout contact avec les vêtements.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Laver ses gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.

Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Enlever les vêtements contaminés immédiatement après avoir utilisé ce produit. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Suivre à la lettre les directives figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

NE PAS manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.

NE PAS retourner ni permettre à des travailleurs de retourner sur les lieux traités dans les 12 heures suivant le traitement. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non visées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit affiche les propriétés et caractéristiques associées aux produits chimiques retracées dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut provoquer la contamination de l'eau souterraine.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative filtrante entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer en deçà du point de congélation ou à des températures supérieures à 40 °C. Bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le produit dans son contenant original seulement et le garder fermé. Entreposer à l'écart de tout autre pesticide, des fertilisants et des semences.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Veuillez contacter votre distributeur ou détaillant ou administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser

dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à Remplissages Multiples

Pour l'élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli, par le distributeur ou par le détaillant, avec le même produit. **NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/ territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

CAZADO^{MC}

DISPERSION D'HUILE

HERBICIDE

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

Pour la suppression et répression en postlevée des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé De printemps, le blé dur et le blé d'hiver.

VENTE AUTORISÉE POUR L'UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

MATIÈRE ACTIVE :

Pinoxadène.....100 g/L
Thiencarbazon-méthyle.....8,33 g/L

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

No D'HOMOLOGATION : 35344 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1 L – 1050 L

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3B 0X1
1-855-264-6262

Pour obtenir de l'aide médicale d'urgence et pour des questions sur la santé ou la sécurité, appeler ProPharma Group au 1 877-250-9291 (24 heures sur 24)
En cas de déversement, de fuite ou d'incendie appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Sensibilisant potentiel de la peau. Éviter tout contact avec les vêtements.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Laver ses gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.

Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Enlever les vêtements contaminés immédiatement après avoir utilisé ce produit. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Suivre à la lettre les directives figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

NE PAS manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.

NE PAS retourner ni permettre à des travailleurs de retourner sur les lieux traités dans les 12 heures suivant le traitement. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non visées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit affiche les propriétés et caractéristiques associées aux produits chimiques retracées dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut provoquer la contamination de l'eau souterraine.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative filtrante entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer en deçà du point de congélation ou à des températures supérieures à 40 °C. Bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le produit dans son contenant original seulement et le garder fermé. Entreposer à l'écart de tout autre pesticide, des fertilisants et des semences.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Veuillez contacter votre distributeur ou détaillant ou administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser

dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à Remplissages Multiples

Pour l'élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli, par le distributeur ou par le détaillant, avec le même produit. **NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/ territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

CAZADO^{MC} est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression et répression de certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé de printemps, le blé dur et le blé d'hiver.

CAZADO^{MC} est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées vulnérables en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines suite à l'application du produit. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète, de trois à cinq semaines après l'application.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

CULTURES : blé de printemps, le blé dur et le blé d'hiver.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Folle avoine, sétaire verte, échinochloa pied-de-coq, sétaire glauque, avoine spontanée, millet commun, graines de l'alpiste des Canaries spontanés, moutarde des champs, amarante à racine rouge, tabouret des champs, bourse-à-pasteur, ortie royale, canola spontané, persicaire pale, renouée liseron et gaillet gratteron

MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES : Chénopode blanc, ivraie de Perse, mauve à feuilles rondes et soude roulante

MOMENT D'APPLICATION

CAZADO^{MC} peut être appliqué sur les cultures et mauvaises herbes suivantes aux stades de croissance indiqués :

CULTURE	STADE RECOMMANDÉ	REMARQUES
Blé de printemps Blé dur	1 à 6 feuilles sur la tige principale, plus 3 talles mais avant la montaison (présence du premier nœud)	<p>NE PAS appliquer sur une culture affectée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.</p> <p>En cas de sécheresse (blé de printemps et blé dur uniquement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NE PAS pulvériser CAZADO^{MC} si le délai entre le semis et la pulvérisation dépasse 35 jours (car la sécheresse accélère le développement des cultures). • NE PAS appliquer CAZADO^{MC} dans les trois jours précédant ou suivant du temps froid (3 °C ou moins). <p>NE PAS traiter le blé est contre-ensemencé avec du fourrage ou de légumineuses.</p>
Blé d'hiver	Appliquer en'automne ou au printemps quand la majorité des plantes ont une feuille à tallage complète, mais avant la montaison (présence du premier nœud)	

GRAMINÉES	STADE RECOMMANDÉ
Folle avoine ¹ Sétaire verte Échinochloa pied-de-coq Sétaire glauque Avoine spontanée Millet commun	Stades 1 à 6 feuilles, avant la 4 ^e talle
Graines de l'alpiste des Canaries spontanés	Stades 1 à 6 feuilles, jusqu'au émergence de la 2 ^e talle
Ivraie de Perse ²	Stades 1 à 6 feuilles, avant la 3 ^e talle

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES	STADE RECOMMANDÉ

Moutarde des champs Amarante à racine rouge Tabouret des champs Bourse-à-pasteur Ortie royale Canola spontané ⁴ Persicaire pale Renouée liseron Chénopode blanc ² Mauve à feuilles rondes ²	1 à 6 feuilles
Gaillet gratteron	1 à 6 verticilles
Soude roulante ²	1 à 6 feuilles, jusqu'à une hauteur de 10 cm

¹ Y compris les biotypes de folle avoine résistants aux herbicides du groupe 1 ou du groupe 2. Pour un meilleur contrôle de populations résistantes, il est recommandé d'appliquer le produit lorsque les mauvaises herbes sont de 1 à 6 feuilles, et avant la 3^e talle.

² Répression seulement.

³ Ne tolérant pas les inhibiteurs de l'enzyme ALS.

CAZADO^{MC} ne contrôlera pas les mauvaises herbes à feuilles larges résistantes aux inhibiteurs de l'ALS (groupe 2).

CAZADO^{MC} ne supprimera pas les mauvaises herbes résistantes aux herbicides du Groupe 1 et du Groupe 2.

CAZADO^{MC} peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps, blé dur et blé d'hiver.

Appliquer une fois par saison avec de l'équipement terrestre ou aérien.

Pour un résultat optimal, appliquer **CAZADO^{MC}** sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Toutefois, les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de **CAZADO^{MC}** ne seront pas supprimées.

Lorsque les mauvaises herbes sont affectées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité insuffisante, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de **CAZADO^{MC}** seul. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. Une suppression optimale sera obtenue si l'application de **CAZADO^{MC}** est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.

Ne pas utiliser **CAZADO^{MC}** si un autre antigraminées du Groupe 2 a été auparavant appliqué au cours de la même saison.

Ne pas appliquer un autre antigraminées du Groupe 2 à la suite d'une application de **CAZADO^{MC}** au cours de la même saison.

Ne pas appliquer sur des cultures autres que le blé de printemps, le blé dur ou le blé d'hiver, car celles-ci

seront endommagées. Ne pas laisser le brouillard dériver vers des champs adjacents ensemencés avec des cultures autres que le blé de printemps, le blé dur ou le blé d'hiver. Ne pas traiter le blé cultivé en contre-ensemencement avec du fourrage ou de légumineuses. Ne pas appliquer **CAZADO^{MC}** sur des cultures extrêmement vulnérables comme l'avoine cultivée, le millet commun, le millet rouge, le millet à couronne ou les graines de l'alpiste des Canaries.

CAZADO^{MC} utilisé seul peut être appliqué une heure avant la pluie.

DOSE

Appliquer 600 mL/ha de **CAZADO^{MC}**.

En cas de forte pression des mauvaises herbes ou de conditions de stress, un adjuvant peut être ajouté pour améliorer la suppression des mauvaises herbes graminées. Considérer un surfactant comme MSO ou COC tel que Addit^{MC} à raison de 0,5 % v/v, ou un surfactant non ionique tel que Agral^{MD} 90 à raison de 0,25 % v/v dans 50 L à 100 L d'eau par hectare (application terrestre) et dans un minimum de 30 L d'eau par hectare pour une application aérienne.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

CAZADO^{MC} doit être appliqué avec de l'équipement propre et adéquatement calibré. **CAZADO^{MC}** est spécialement formulé pour se mélanger facilement à l'eau. Avant d'ajouter **CAZADO^{MC}** dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est bien propre.

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur au quart ou à la moitié du volume d'eau, et débiter l'agitation ou mettre en marche le système de dérivation.
2. Ajoutez des conditionneurs d'eau, si vous en utilisez.
3. Ajoutez des partenaires de mélange en cuve, si vous le souhaitez.
4. Ajouter la dose appropriée de **CAZADO^{MC}**, directement dans le réservoir du pulvérisateur. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et la pulvérisation.
5. Ajoutez des adjuvants, si vous en utilisez.
6. Remplir le réservoir du reste d'eau nécessaire.
7. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et la pulvérisation de **CAZADO^{MC}**.

CAZADO^{MC} peut se déposer si on le laisse reposer sans agitation. Si la bouillie de pulvérisation repose pendant au moins une heure sans agitation, l'agiter de nouveau pendant au moins 10 minutes avant d'appliquer.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

1. Volume d'eau : 50 à 100 litres à l'hectare
2. Buses : L'emploi de buses à injection d'air ou à jet plat de 80 ° ou 110 ° est recommandé. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
3. Pression : Selon les recommandations du fabricant des buses.
4. Appliquer uniformément à une vitesse de 6 à 8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisation plus fines que la classification grosse S572 (S572.1 to 572.3) de l'ASABE (American Society of Agricultural and Biological Engineers). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Appliquer **CAZADO^{MC}** seul ou en mélange en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association indiqués pour l'application par voie aérienne).

Application par avion piloté conventionnel : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/h. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site d'application. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que la classification grosse S572 (572.1 à 572.3) de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). Réduire la dérive causée par les tourbillons turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la longueur occupée par les buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un appareil réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut pas utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou un système GPS.

Mises en garde

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-855-264-6262. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres par hectare par avion piloté conventionnel.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (m) requises pour la protection des :				
			Habitats dulcicoles d'une profondeur :		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de:		Habitat terrestre
			Inférieure à 1 m	Supérieure à 1 m	Inférieure à 1 m	Supérieure à 1 m	
Pulvérisateur de grande culture	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver		1	1	N/A	N/A	1
Aérienne	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver	Voilure fixe	1	1	N/A	N/A	55
		voilure tournante	1	1	N/A	N/A	50

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler pendant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter le nettoyant à base de détergent (tel que décontaminateur de réservoir de pulvérisateur All Clear^{MD}) selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
 - Inspectez visuellement l'intérieur du réservoir. Si des résidus sont présents, assurez-vous de répéter l'étape 3 (rincer avec un nettoyant à base de détergent, tel que ALL CLEAR^{MD}).
4. Troisième rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

ROTATION DES CULTURES

Seules les cultures suivantes ont été testées en plein champ, ce qui indique qu'elles peuvent être semées sans danger en respectant l'intervalle prescrit après une application de **CAZADO^{MC}**. Pour éviter le risque de dommages aux cultures ultérieures faisant suite à une application à la dose recommandée de **CAZADO^{MC}**, utiliser les cultures et l'intervalle de replantation indiqués sur cette étiquette (dans le cas du mélange en cuve, sur l'étiquette du produit d'association) et respecter toujours l'intervalle de replantation le plus long. Un essai biologique sur le terrain doit être réalisé au cours de l'année précédant la plantation

de toute autre culture afin d'en confirmer la sécurité.

CULTURE	INTERVALLE DE REPLANTATION
Luzerne	10 mois
Orge de printemps	10 mois
Graine de l'Alpiste des Canaries	10 mois
Canola	10 mois
Pois chiche	10 mois
Maïs de grande culture	10 mois
Haricots secs	10 mois
Lin, y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique	10 mois
Lentilles	10 mois
Moutarde	10 mois
Avoine de printemps	10 mois
Pois de grande culture	10 mois
Soja	10 mois
Tournesol	10 mois
Mil	10 mois
Blé (de printemps, dur et d'hiver)	10 mois

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE ET DÉLAI D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE/L'ALIMENTATION

NE PAS laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni récolter celles-ci comme fourrage dans les 7 jours ni comme foin dans les 30 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le blé de printemps et le blé dur pour le grain ou la paille dans les 60 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le blé d'hiver pour le grain ou la paille dans les 72 jours suivant l'application.

Dans le cas d'un mélange en cuve, toujours respecter les intervalles maximums indiqués sur les étiquettes de tous les produits d'association.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à **CAZADO^{MC}**, herbicide du Groupe 1 et groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **CAZADO^{MC}** et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser **CAZADO^{MC}** ou les herbicides du Groupe 1 et Groupe 2 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les

saisons de croissance.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Inc. au 1-855-264-6262.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

CAZADO^{MC} et ADDIT^{MC} sont marques de compagnie du groupe ADAMA

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.